

MAIRIE  
1, rue de Guewenheim  
Téléphone : 03 89 26 90 68  
Télécopie : 03 89 26 98 90  
Mél. : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net  
Site Internet : www.soppe-le-bas.fr  
Facebook soppe le bas

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
Lundi : de 17 h à 19 h  
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30  
Vendredi : de 10 h à 12 h

**Permanence du maire et des adjoints**  
Sur rendez-vous

DÉPÔT LÉGAL : 18 DÉCEMBRE 2018  
Directeur de publication : Richard Mazajczyk

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES  
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## Calendrier des manifestations

### EN JANVIER



- **Le 11** : Présentation des vœux dans la salle communale (rue du Lauragais) à 20 h
- **Les 12-13** : Week-end de la chance des sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach, au foyer rural de Soppe-le-Haut

### EN MARS

- **Le 2** : Carnaval de l'APVS
- **Le 3** : Loto du conseil de fabrique de Soppe-le-Bas, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- **Le 30** : Lapin de Pâques de l'APVS



### À MÉDITER

« La simplicité est la sophistication suprême »

Léonard de Vinci

## Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux



### Patrimoine Doller n° 28

La SHVM vient de sortir son nouveau bulletin annuel, qui totalise 136 pages abondamment illustrées et rassemble une dizaine d'articles sur l'histoire locale.

En cette année de commémoration, plusieurs auteurs ont naturellement décidé de traiter du sujet de la Première Guerre dans la vallée de la Doller. Le président, Jean-Marie Ehret, revient ainsi sur des événements qui se sont déroulés dans le secteur de 1914 à 1918, à partir de notes inédites laissées par le regretté Henri Duchêne-Marullaz, un spécialiste du sujet.

André Bohrer propose une intéressante synthèse du conflit sur le secteur des deux Burnhaupt, avec de

belles photos d'époque.

Antoine Ehret revient pour sa part sur la manière dont la population masopolitaine a vécu cette guerre, des débuts jusqu'à l'Armistice.

Le destin d'un peintre local méconnu, Aloïs Kolb, décédé sur le front en 1918, est évoqué par Philippe Drexler, dont c'est la première contribution au bulletin de la SHVM.

D'autres thèmes sont abordés dans cet ouvrage, à commencer par l'histoire de la chapelle Notre-Dame des Bouleaux de Guewenheim, écrit par le vice-président, Daniel Willmé. Cette ancienne chapelle, reconstruite il y a tout juste 150 ans, fait d'ailleurs la couverture du nouveau *Patrimoine Doller*.

Dans ce numéro, Daniel Willmé redonne également vie à deux commerces masopolitains disparus, celui du charron et apiculteur Stanislas Lehmann, et celui du boulanger-épicer Louis Lehmann.

Citons encore la contribution de Bertrand Risacher, qui relate le premier divorce prononcé à Masevaux pendant la Révolution, et celle d'André Deyber, qui publie la chronique paroissiale de Soppe-le-Bas des années 1920 et 1930.

*Patrimoine Doller* n° 28 est en vente à Masevaux, à la Maison de la Presse, chez « Espace Buro » et à l'Office du Tourisme, ainsi qu'au salon de coiffure Bissler de Senheim et au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut.



## CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

### Nationalité : Alsacien

Une liste complète des 329 personnes habitant le village a été établie en 1917, maison par maison. Elle ne comprend pas les hommes appelés sous les drapeaux, ni les éventuels déportés. Par contre, dix noms sont suivis de la mention : « rapatrié ». Ce sont essentiellement les hommes qui avaient été déportés en France pour ne pas être incorporés dans l'armée allemande, dans le cadre du *Landsturm*, et qui étaient déjà revenus. En plus des dates et lieux de naissance et de la profession, la nationalité était aussi indiquée. Deux enfants étaient de nationalité allemande : Krafzyk Robert et son frère Adolphe, venus en 1914 de Mulhouse chez leur oncle Nicolas Arnold. Studer Vincent avait un domestique italien : Bondieri Alphonse. Quatre personnes étaient déclarées de nationalité française : Guttig Françoise, épouse Boeglen Joseph, Martin Caroline, épouse Guttig Joseph,

Guttig Sébastien et son épouse Erhard Christine. Pour tous les autres, la nationalité était : Alsacien. Le village étant occupé par les troupes françaises depuis le 7 août 1914, ils n'étaient plus considérés comme allemands, et n'étaient pas encore français.

Avant la Révolution, les terres appartenaient au clergé ou à la noblesse, et l'habitant payait ses impôts, le plus souvent par une part de ses récoltes, au propriétaire du moment. Pendant des siècles, la seigneurie de Thann, faisant partie du comté de Ferrette, dépendait des Habsbourg d'Autriche. Mais le Soppois n'est pas devenu autrichien pour autant, il restait alsacien. Il y eut aussi une domination bourguignonne. Quand l'Alsace a été rattachée à la couronne de France en 1648, l'Alsacien continuait à vivre comme avant, jusqu'à la Révolution. Les gens instruits parlaient couramment le français et l'allemand, et possédaient une double

culture. Pour finir, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le comté de Ferrette passa dans les mains du prince de Monaco !

Après 1870, la tendance était à la germanisation, mais chassez le naturel, il revient au galop ! Les deux guerres mondiales ont cristallisé la situation : l'Alsacien est suspecté par les uns d'être francophile et germanophobe, par les autres d'être germanophile et francophobe, ce qui a pour conséquence de renforcer son sentiment d'être avant tout alsacien. Après l'armistice de 1918, les maitresses de l'administration française, et son objectif de francisation rapide de la région, sans tenir compte de sa spécificité, n'ont pas arrangé les choses. Il n'est pas étonnant que beaucoup d'Alsaciens se sentent européens, à l'instar des humanistes rhénans comme Érasme.

André Deyber

### Dans ce numéro :

Infos	2
Sapeurs-pompiers	3
Conseil de fabrique	3
Associations	4
Commerce soppois	7
Calendrier des manifestations	8
État civil 2018	8

## ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du *Flash 313* vous souhaite de très chaleureuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.



## Amicale des sapeurs-pompiers

### Calendrier des sapeurs-pompiers 2019

La distribution, par vos sapeurs-pompiers, des calendriers 2019 le 11 novembre a été une franche réussite, comme à l'accoutumée. Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous avez réservé ! Si toutefois vous veniez à ne pas l'avoir reçu, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'un des nôtres ou en mairie.

### Week-end de la chance-loto

Moment fort et incontournable attendu ce début d'année par les habitants du Vallon ainsi que nos voisins, le **Week-end de la chance**, organisé par les sapeurs-pompiers, se déroulera les **12 et 13 janvier** prochains au foyer rural de Soppe-le-Haut. De nombreux lots variés et de valeur seront à gagner. *Il serait dommage de passer à côté de votre CHANCE !* Venez nombreux soutenir l'action de vos sapeurs-pompiers en faveur des secours de proximité. L'amicale vous accueillera dès 19 h 15 le samedi et 13 h 15 le dimanche, dans la joie et la bonne humeur.

Cordialement,

Pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Vallon du Soultzbach,  
Philippe Dubois

## État civil 2018

### Naissances

- **Clara**, le 4 février, fille de Jérôme Morvan et de Laura Trostiansky
- **Tamara**, le 10 mars, fille de Bastien Meyer et de Houda Baâdache
- **Anna**, le 2 mai, fille de Joseph Schnoebelen et de Séphora Alter
- **Jules**, le 1<sup>er</sup> juin, fils de Jérémie Walgenwitz et de Mélanie Plataroti
- **Romane**, le 21 juin, fille de Jean-François Bellicam et de Nadine Robarthey
- **Toni**, le 13 octobre, fils d'Antoine Monteiro et de Céline Capella
- **Lucas**, le 16 octobre, fils de Sylvain Leculeur et de Jessica Pezzano
- **Alice**, le 11 novembre, fille de Nicolas Weiss et de Laure Papirer

### Mariages

- **Florim Ahmeti et Cécilia Bové**, le 17 février
- **Nicolas Petitjean et Agnès Perez**, le 7 juillet
- **Arnaud Sutterlin et Carole Schnoebelen**, le 18 août

### Décès

- **André Liller**, le 24 juin





## Recensement 2019

La commune de Soppe-le-Bas a recruté deux agents recenseurs, André Rousseau et Carole Sutterlin, dont vous trouverez les photos ci-contre.

André Rousseau et Carole Sutterlin sont chargés de la distribution et de la col-

lecte des documents relatifs au recensement national 2019. Ils passeront dans les foyers soppois entre le **17 janvier** et le **16 février 2019**.

Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.



André Rousseau

Carole Sutterlin

## Inscription sur la liste électorale

### Élections européennes

Les personnes nouvellement arrivées à Soppe-le-Bas qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale de la commune pour l'année 2019 sont priées de se présenter à la mairie, munies d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Nous rappelons que la déclaration d'arrivée en mairie ne vaut pas inscription sur la liste électorale. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ; en dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

### Rappel :

**Élections européennes : le 26 mai 2019** (élection des députés au Parlement européen).

- Pourront voter aux européennes, les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne qui résident en France et qui figurent sur la liste électorale.

- Les jeunes inscrits devront atteindre l'âge de 18 ans avant le 26 mai 2019 pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription pour participer aux élections européennes devront parvenir en mairie avant le **30 mars 2019**.

Dans le cadre de la mise en place du répertoire électoral unique en 2019, de nouvelles cartes électorales seront éditées et distribuées avant les élections courant mai 2019.



## Un autre regard sur la forêt

### Un permis tronçonneuse ?

Dans le domaine du travail forestier, les outils coupants motorisés constituent la catégorie de machines la plus impliquée dans les accidents de travail (26,8 %), loin devant les tracteurs et les équipements de transport (9,7 %) [sources : MSA et Chambre de l'Agriculture]. Cela concerne tous les intervenants en forêt : les professionnels ou les

particuliers. Le bilan est alarmant : pied coupé, bras sectionné ou parfois vie envolée...

Un permis tronçonneuse harmonisé sur le plan européen pourrait devenir obligatoire et se généraliser ensuite pour une sécurité renforcée.

Pour faire simple, cela pourrait être le cas, dans un premier temps, pour ceux qui utilisent la tron-

çonneuse en dehors de chez eux : professionnels, auto-entrepreneurs, ouvriers d'espaces verts, sapeurs-pompiers, particuliers intervenant (par un contrat obligatoire) sur une forêt ou un espace qui ne lui appartient pas.

Ces mesures sont déjà en vigueur chez nos voisins allemands.

Pascal Triantafyllidis-Richert

## Exposition de peinture à Soppe-le-Bas

Michèle Lupori a exposé à la mairie de Soppe-le-Bas les 6 et 7 octobre derniers. Art abstrait ou art figuratif, l'artiste peintre maîtrise les deux, même si elle avoue préférer le second. Michèle Lupori a prêté plu-

sieurs de ses toiles, visibles à la mairie, à l'occasion de l'inauguration du bâtiment, en juin 2018. Elle donne également des cours dans le cadre de la section « peinture » de l'association Flore et Loisirs ainsi

que des cours particuliers à son domicile. Travaillant aussi sur commande, l'artiste fait voyager les gens au travers de ses tableaux. Ce ne sont pas les visiteurs de l'exposition, conquis, qui diront le contraire !



**Déneigement**

**Déneigement**

C'est l'hiver ! Il ne faut pas oublier quelques règles pour que neige ne rime pas avec galère :

**déneiger les trottoirs c'est de la responsabilité de chaque riverain, ne pas stationner de véhicule pouvant entraver le passage du chasse-neige, recommander aux enfants de ne pas faire de luge ou autres glissades sur la chaussée, et enfin...**

**rester prudents et patients !**



bibliothèque, cuisine asiatique, tissage, vannerie, couture, patchwork, café littéraire, cannage de chaises, peinture, café tricothé, crochet et petites mains, méditation, anglais, relaxation) pour s'essayer à de nouvelles techniques, partager et échanger en toute convivialité.

Pour les familles (enfants avec parents, grands-parents...), un programme d'animations familles toute l'année qui mêle sorties,

spectacles, bourse aux vêtements, animations jeux avec la ludothèque du CSC, vacances et week-end familles pour partager du bon temps en familles.

Et pour tous les acteurs de l'éducation des enfants, des actions parentalité : soirées débats, animations parents enfants (jeudi des ouistitis, massages bébés), café des parents en lien avec le Réseau parents 68 de la Vallée de la Doller et du Vallon du Sultzbach pour s'informer,

échanger et rencontrer des professionnels de la parentalité.

Pour tous renseignements, contacter **Aline VALLEY** – Responsable Espace Adulte 03 89 39 20 65 ou adulte.resp@crealiance.org

Retrouvez l'actualité du CSC Créaliance sur le site internet [www.crealiance.org](http://www.crealiance.org), ou sur Facebook, le Journal des Spectacles et l'Alsace pour Sortir. **Accueil : 03 89 82 43 12** ou [accueil@crealiance.org](mailto:accueil@crealiance.org)



## Commerce soppois

Deux établissements qui ont ouvert leurs portes récemment se présentent :



**Ouverture d'un cabinet en soins énergétiques & resynchronisation et en conseil en Fleurs de Bach**

**Qu'est-ce que le soin énergétique & la resynchronisation ?**

Le soin S.E & R est une thérapie qui permet de relancer le processus d'auto-guérison du corps. Il permet de rétablir la circulation des flux énergétiques.

**Pourquoi un soin énergétique ?**

Notre corps est doté d'une mémoire énergétique qui est un flux énergétique créatif, évolutif et réceptif. Cette partie entoure le corps physique et n'est pas visible.

Lorsqu'elle est saturée en énergies nocives apparaissent des symptômes comme la fatigue, le stress, la dépression, le burn out, la peur, des problèmes de concentration, maux physiques, douleurs, perte de repère dans la vie, maladie, etc.

Le soin S.E & R permettra de couper les liens nocifs, d'effectuer un nettoyage énergétique, un recalibrage de la ligne énergétique, l'activation de la circulation énergétique et booster le capital énergétique, ce qui

permettra de résoudre des blocages, de retrouver une vitalité, un bien-être au quotidien, une diminution des douleurs, votre chemin de vie, etc. ; il peut aussi travailler les addictions (p. ex. : fumeur).

**Les Fleurs de Bach, connaissez-vous ?**

Le D' Edward Bach a élaboré une thérapie à base de fleurs. Toutes proviennent de fleurs ou d'arbres poussant à l'état sauvage. Elles sont plus ou moins équivalentes à des préparations homéopathiques à haute dilution. La thérapie par les fleurs de Bach a la vertu de remettre en action les forces d'auto-guérison inhérentes à la psyché humaine. Elles aident à équilibrer nos états émotionnels : éliminer les tensions morales, combattre le stress, dépasser nos peurs, doutes et angoisses, surmonter les états d'esprit négatifs, faciliter la communication...

L'on ne connaît pas d'effets secondaires aux quintessences florales sélectionnées par le D' Edward Bach. Il n'est pas contre-indiqué de les associer à un traitement allopathique, homéopathique, ou autre.

**Cependant, ces soins sont complémentaires à la médecine. En aucun cas vous ne devez arrêter un traitement en cours.**

**Si vous souhaitez un soin énergétique ou un conseil en fleurs de Bach, Evelyne Weiss vous accueille sur rendez-vous :**

19c rue de Guewenheim à Soppe-le-Bas  
Tél. : 06 65 14 65 83  
E-mail : [contact@ewser.fr](mailto:contact@ewser.fr)  
Page Facebook : soins énergétiques & resynchronisation



**Juste à côté, ouverture institut de beauté / onglerie Oasis Beauté**

Oasis Beauté vous propose :

- épilations ;
- onglerie ;
- beauté des mains et des pieds ;
- soins du visage.

**Mélissa Simon vous accueille sur rendez-vous à l'adresse ci-dessous ou à domicile :**  
19c rue de Guewenheim à Soppe-le-Bas  
Tél. : 06 23 25 06 69  
E-mail : [melii16@hotmail.fr](mailto:melii16@hotmail.fr)  
Page Facebook : Oasis.Beauté.soppelebas - Mélissa Simon

## Site Internet

La commune de Soppe-le-Bas a un site Internet officiel, à l'adresse [www.soppe-le-bas.fr](http://www.soppe-le-bas.fr).

Ce site se veut à la fois une vitrine de notre village sur la Toile et une mine d'informations pour les Soppois et toutes les personnes intéressées.

Bien entendu, les commerçants, artisans et entreprises de Soppe-le-Bas ont leur place sur ce site Internet. Si vous souhaitez que des informations concernant votre entreprise soient diffusées sous la rubrique « Entreprises locales » du menu « Vie locale », il vous suffit de compléter et de retourner à la mairie de Soppe-le-Bas, par courrier postal ou par courriel sous forme numérisée, le formulaire disponible à l'adresse [www.soppe-le-bas.fr/entreprises](http://www.soppe-le-bas.fr/entreprises) ou sur papier à la mairie.

Vous pourrez ensuite nous faire part à tout moment de votre souhait que la diffusion de vos données sur Internet cesse. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, il vous suffit de vous adresser à la mairie de Soppe-le-Bas.

## Créaliance

**Centre Socioculturel**  
**crealiance**  
Espaces Enfance - Jeunesse - Adulte



### Mission locale

La Mission locale, c'est quoi ?

La Mission locale assure un suivi personnalisé auprès des jeunes de 16 à 25 ans pour les aider à trouver des solutions adaptées selon leur niveau, leur besoin avec un objectif prioritaire : l'accès à l'emploi et à la formation.

**Vous recherchez un stage, un projet, une formation ou un emploi ?**

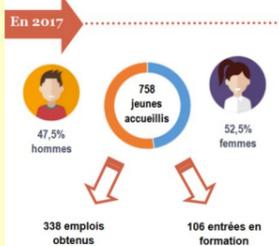
Rendez-vous à la Mission locale Thur Doller, 27 avenue Robert Schuman à Thann, ou dans nos permanences – 03 89 37 56 09

Les mardis, jeudis en mairie de Cernay de 8 h 30 à 12 h

Les derniers jeudis du mois au Centre socio-culturel Agora de 13 h 30 à 16 h 30

Les mercredis en mairie de Masevaux-Niederbruck de 8 h 30 à 17 h

Les mardis en mairie de Saint-Amarin de 13 h 30 à 16 h 30



**Le CSC Créaliance, c'est... L'ESPACE JEUNESSE**

Pour cette nouvelle année scolaire notre capacité d'accueil augmente en passant de 52 à 54 places afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Les enfants sont encadrés par 5 animateurs et 1 employée de collectivité le midi et par 4 animateurs le soir. Pas de changement dans l'équipe d'animation, les enfants nous connaissent et savent nos attentes en matière de comportement.

Cette année, le fil conducteur de notre projet pédagogique s'intitule « de fil en aiguille », nous proposons aux enfants toutes sortes d'activités manuelles autour de différentes matières tel que le fil, les aiguilles, la laine, le tissage, le canevas, les bracelets brésiliens, le tricot, le tricotin, la broderie, mais également des réalisations artistiques ainsi que des petits objets à partir de fil et de laine.

Quelques événements à retenir pour cette année, la fête de Noël qui se déroulera dans les locaux du périscolaire autour d'un repas festif pour les enfants préparé par les animateurs. En juin, ce sera le moment pour les parents de s'amuser autour d'une table espagnole et d'une soirée dansante sans oublier la traditionnelle sortie et nuitée des CM2 à la ferme auberge dans la vallée de Masevaux.

Nous poursuivons notre chorale, car avec le temps les enfants ont acquis une certaine maîtrise du chant et nous obtenons un bon groupe de chanteurs motivés.

En parallèle, dès que la météo le permet, nous profitons des extérieurs pour nous dépenser à travers des jeux collectifs, des parcours sportifs, des jeux stratégiques. Le jardin du périscolaire nous offre un espace ludique de qualité avec une structure aména-

gée, nous utilisons également le terrain multisport mis à disposition par la commune.

En juin, nous nous évadons un peu plus loin dans les sentiers de Soppe-le-Bas ou bien dans le verger de Soppe-le-Haut pour plusieurs pauses pique-nique.

Voilà un aperçu de notre année scolaire 2018-2019 à l'accueil périscolaire de Soppe-le-Bas.

**Le CSC Créaliance c'est aussi...**

#### L'ESPACE ENFANCE

Les multiaccueils de Burnhaupt-le-Haut, Sentheim et Masevaux disposent d'agrément leur permettant d'accueillir, chacun, de 28 à 30 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, du lundi au vendredi de 7 h à 19 h (18 h 30 pour la structure de Sentheim).

Adaptés à la petite enfance et à l'éveil des bambins, nos multiaccueils sont des lieux stimulants pour les aider à bien grandir. Soucieux d'offrir aux petits un cadre de vie évolutif et sécurisant, les professionnels encadrants ont aussi à cœur de soutenir les parents dans leur rôle, à travers une communication bienveillante et des conseils avisés.

Afin de répondre précisément aux attentes des familles, nos contrats d'accueils sont ajustés au mieux à leurs besoins de garde, que ce soit de manière occasionnelle quelques heures ou jours, ou plus régulièrement sur une durée trimestrielle ou annuelle.

Nous proposons également une formule « découverte et adaptation » permettant aux parents de nous confier leur enfant sur des temps courts, afin qu'il puisse se sociabiliser en douceur tout en se familiarisant – à son rythme – à la vie en collectivité, avant son entrée à l'école par exemple.

Par ailleurs, nous disposons de places d'urgence pour

aider les parents à faire face à tout imprévu ou impératif familial (obligation d'absence subite, maladie de la nounou ou de la mamie...).

Aussi, quelles que soient vos nécessités d'accueil, nous nous tenons à votre disposition pour les étudier et vous proposer des solutions conformes à vos souhaits. N'hésitez pas à contacter Mme Frédérique Galli qui se tient à votre disposition pour tous renseignements utiles aux coordonnées suivantes : enfance.accueil@crealiance.org – Tél : 03 89 39 00 14 – Permanences téléphoniques : lundi, mercredi et vendredi : 9 h-12 h et 14 h-18 h.

#### Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) du CSC Créaliance :

Un lieu d'information, d'animation et d'échanges au service des familles de la communauté de communes qui recherchent un mode de garde et des assistantes maternelles qui accueillent des enfants.

Un bulletin trimestriel et de nombreuses animations en matinée et en soirée y sont proposés : les matinées récréatives avec les multiaccueils, les rencontres itinérantes autour du jeu, la gymnastique pour enfants, le groupe de paroles, la bibliothèque... autant d'occasions de se former et de tisser des liens.

N'hésitez pas à contacter le RAM à Masevaux au 03 89 82 47 35 ou à Burnhaupt-le-Haut au 03 89 62 72 00 pour de plus amples renseignements ou pour avoir les coordonnées des assistantes maternelles. Ces services sont gratuits.

#### L'ESPACE ADULTE du CSC Créaliance... C'est quoi ? C'est pour qui ?

Un espace d'activité diversifié, varié et dynamique pour toute la famille ! Pour les adultes, des activités socioculturelles (yoga, scrapbooking, atelier bois,

## Commémoration du 11-Novembre

C'est devant une assistance nombreuse que s'est déroulée la cérémonie du 11-Novembre célébrant le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale. Après la cérémonie protocolaire, en présence des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie et des Brigades Vertes ainsi que des élèves de l'école élémentaire qui ont interprété *La Marseillaise*, un hommage particulier a été rendu à deux Poilus enterrés dans le cimetière de notre village. Il s'agit du capitaine Joseph

Doumert, né à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et décédé le 7 janvier 1915 à Burnhaupt-le-Haut, et du soldat 1<sup>er</sup> classe Claude Neel, né à Meys (Rhône) et décédé le 1<sup>er</sup> janvier 1915 à Soppe-le-Bas. Les gerbes ont été déposées par des Jeunes sapeurs-pompiers, tandis que Samuel, 12 ans, a interprété la sonnerie aux morts à la trompette – jeunesse choisie pour que la mémoire de ce conflit se transmette à la génération qui n'a pas connu de participants à cette guerre. Nous avons également été très heureux

d'accueillir M. Jean Doumert, petit-neveu du capitaine cité plus haut. Son témoignage émouvant a interpellé l'assistance, qui l'a longuement applaudi. Un vin d'honneur a ensuite été servi à la salle communale. La municipalité de Soppe-le-Bas remercie chaleureusement tous ceux qui ont permis la bonne réalisation de cet événement.



## Corps intercommunal des sapeurs-pompiers

L'année 2018 touche à sa fin, et comme à l'accoutumée nous allons vous présenter succinctement l'activité de vos sapeurs-pompiers.

En effet, l'opérationnalité du corps était, une fois de plus, soutenue pour les 29 soldats du feu du vallon. Ce ne sont pas moins de 237 départs (au 5 novembre 2018) qui ont été assurés. Vous trouverez ci-dessous un petit graphique représentant la répartition des interventions par famille. Les faits marquants resteront les trois éléments météorologiques de l'année (l'un en janvier et les deux autres en début d'été), mais également le feu d'une exploitation de bois de chauffage en septembre.

L'esprit d'équipe et l'engagement citoyen ne s'arrêtent pas aux interventions,

mais ce sont également de nombreuses heures de formations qui s'y ajoutent, tout cela volontairement et bénévolement.

Aussi dans cet esprit, le samedi 29 septembre une journée citoyenne interne a eu lieu pour aménager, ranger et nettoyer la caserne.

C'est donc tout naturellement que lors de notre traditionnelle fête de Sainte-Barbe, un certain nombre d'entre nous ont été décorés et promus en reconnaissance de leur réussite aux formations, leur engagement et leur abnégation.

Ont été nommés au grade de sergent : les caporaux-chefs Bertrand Jaeck et Vincent Liller.

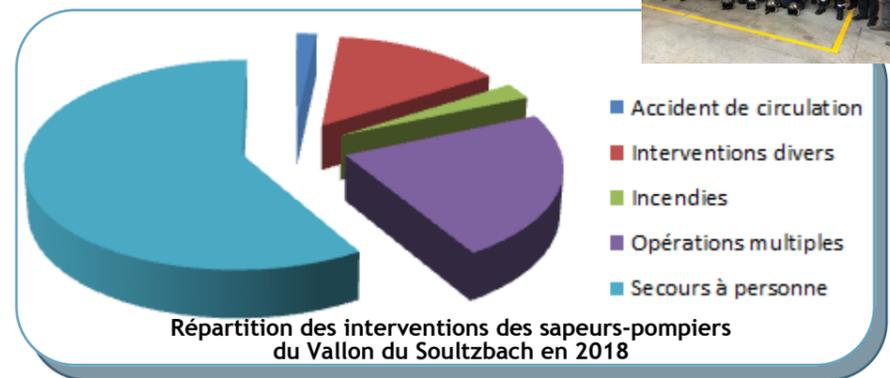
A été nommé au grade de sapeur de 1<sup>er</sup> classe : le sapeur Prescilla Phan.

A reçu la médaille d'argent pour 20 années de service : le sergent Vincent Liller.

Ont reçu la médaille de bronze pour 10 années de service : les sergents-chefs Christian Pantziga, Stéphane Schmitt et Nicolas Weiss, les sergents Bertrand Jaeck, Régis Jenn, Jérôme Egly et Nicolas Walgenwitz, le caporal-chef Maxime Schmitt.

L'ensemble des sapeurs-pompiers du vallon du Sultzbach se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

Le chef de corps  
L'adjudant-chef  
Jérôme Muller



## Conseil de fabrique

### Souscription – Soppe-le-Bas se mobilise pour son église

Le « compteur » de la souscription en faveur de l'église Saint-Vincent affiche 2180 euros pour 2018, qui s'ajoutent aux 3699,38 euros enregistrés en 2017 et aux 6424,65 euros collectés en 2016.

**MONTANT TOTAL COLLECTÉ DANS LE CADRE DE LA SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT DE SOPPE-LE-BAS DEPUIS 2016 (AU 9 DÉCEMBRE 2018) :**  
**12 304,03 EUROS**

Vous retrouverez toutes les informations sur la souscription, y compris le bulletin de souscription, à l'adresse [www.soppe-le-bas.fr/eglise](http://www.soppe-le-bas.fr/eglise).

### Veilleuses votives rouges

Si la bougie que vous allumez accompagne vos vœux, vos prières et pensées, l'offrande que vous déposez dans le tronc contribue au fonctionnement de votre église, tel le chauffage ou l'achat de fournitures diverses nécessaires aux messes et célébrations. Le conseil de fabrique vous remercie par ce geste d'y participer.

Le conseil de fabrique remercie tous ceux qui le soutiennent dans son action et présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 à tous les lecteurs du Flash 313.





## Syndicat intercommunal du Soultzbach (SIS)

### Un nouveau président pour le SIS

Michel Setif élu président du Syndicat intercommunal du Soultzbach depuis le 4 décembre dernier. Michel

Setif s'est investi depuis de longs mois pour les écoles du Vallon et prend sa mission très à cœur. La municipalité de Soppe-le-Bas adresse toutes ses félicita-

tions à Michel Setif pour son élection à ce poste et remercie Laurent Liller d'avoir assuré l'intérim à la tête du SIS suite au départ de monsieur Dudit.

## Flore et Loisirs

### Un agenda chargé

Les membres des diverses sections de l'association Flore et Loisirs sont restés actifs tout au long de l'année. Il faut dire qu'entre les décorations de Pâques, les « plantations de printemps » – qui ont eu lieu cette année encore dans le cadre de la Journée citoyenne –, l'arrosage et l'entretien des plantes pendant tout l'été, les chantiers citoyens, la participation à la manifestation organisée à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle mairie et de l'école Thomas-Pesquet, le repas paella, les « plantations d'automne », la causerie/

mini-exposition sur les aspects méconnus de la vie des Alsaciens pendant la Grande Guerre, l'agenda de l'association n'incitait guère à l'oisiveté !

Le 17 novembre dernier, Flore et Loisirs a organisé son traditionnel repas interne pour remercier les bénévoles de leur engagement. L'événement a réuni pas moins d'une cinquantaine de personnes à la salle communale. Même le cuisinier était bénévole ! Et le pain et les vacherins glacés ont aussi été confectionnés par des membres de l'association. Flore et Loisirs tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la

réussite de cette soirée conviviale et tous ceux qui œuvrent sans relâche, jour après jour, année après année, pour mener à bien les missions d'embellissement et d'animation du village de l'association.

À noter dès à présent dans vos agendas : l'assemblée générale 2019 de Flore et Loisirs aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 à 20 h à la salle communale.

Le comité de Flore et Loisirs souhaite une bonne et heureuse année 2019 à l'ensemble des lecteurs du Flash 313.

Contact : Joseph Wioland, président, 03 89 26 91 59



### Section « peinture »

Les cours de peinture acrylique ou aquarelle animés par Michèle Lupori ont repris ! Ils ont lieu le lundi tous les 15 jours de 17 h à 20 h, en semaine impaire. Renseignements directement auprès de Michèle au 06 06 40 32 14.

### Section « histoire et patrimoine »

La section « histoire et patrimoine » de Flore et Loisirs remercie chaleureusement les personnes qui se sont déplacées le 10 novembre lors de la causerie/mini-exposition sur le sort des Alsaciens pendant la Première Guerre mondiale. Après l'intervention fort intéressante d'André Deyber et ses passionnantes anecdotes, la soirée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur avec une petite collation prévue par les organisateurs.

## Gratitude

L'association Gratitude a eu le plaisir d'accueillir à la traditionnelle fête de Noël, dimanche le 9 décembre 2018, les aînés des villages du Vallon du Soultzbach.

Les nombreuses personnes présentes ont contribué à magnifier ce repas de Noël où toute l'équipe de bénévoles a œuvré pour le bien-être de nos aînés. Le menu concocté avec grand soin par un cuisinier talentueux a régalé les papilles des invités. L'ambiance musicale a été assurée par les Schollabera accompagnés par l'association des Man-

dolines qui ont plongé les convives dans une ambiance fraternelle où les voix des invités se sont mêlées à celles des choristes. Les arrangements musicaux de « Philippe » ont entraîné les invités à effectuer quelques pas de danse. De table en table, « William le Magicien » a su intriguer son public par des tours de magie.

Cette année, ce sont les personnes présentes qui fêtaient leurs anniversaires autour de la date du 9 décembre qui ont été mises à l'honneur par un

petit présent.

Le comité de Gratitude a pu mener à bien cette manifestation qui symbolise la magie de Noël, par le partage, la joie et la bonne humeur, grâce à l'aide financière des communes du Vallon du Soultzbach.

Passez de très belles fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous sont chers.

Rose Marie Fricker, présidente



## Association des parents du Vallon du Soultzbach

L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach se compose de parents de l'école maternelle et des écoles primaires de Soppe-le-Bas et du Haut Soultzbach.

Pour rappel, le but de notre association est d'organiser des activités extra-scolaires ainsi que des manifestations. Celles-ci permettent le financement de projets pédagogiques des écoles du Vallon.

L'année 2018 s'achève, après avoir été riche en événements. Une fois de plus, les activités d'été ont eu un grand succès, plus de 40 sessions durant les deux mois estivaux. Encore un grand merci à tous les intervenants qui permettent à nos enfants de se divertir tout au long de leurs vacances.

Cette année 2018 a également été marquée par un événement, l'APVS a fêté

ses 20 ans ! Une soirée a été organisée pour permettre à l'ensemble des membres du comité ainsi que toutes les personnes ayant été acteur au sein de l'association durant ses 20 années fructueuses, de se retrouver autour d'un repas pour partager leurs nombreux souvenirs dans une ambiance conviviale.

Nos activités prévues pour l'année 2019 :

- le carnaval, prévu le samedi 2 mars ;
- le lapin de Pâques sera également au rendez-vous le samedi 30 mars ;
- l'assemblée générale, le 26 avril ;
- les incontournables activités d'été durant la période estivale ;
- le marché puériculture, prévu le dimanche 13 octobre ;
- la traditionnelle Saint-Martin en novembre ;

- le saint Nicolas le 6 décembre 2019.

Pour conclure, sachez que toutes les informations concernant ces animations vous seront transmises au moment opportun soit par le biais de l'école, soit par distribution dans les boîtes aux lettres, soit par la page Facebook de l'association.

N'hésitez pas à nous rejoindre, qu'il s'agisse d'une implication ponctuelle ou permanente, vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et vous donnons rendez-vous en 2019 pour que cette nouvelle année soit aussi fructueuse en événements !

Le comité de l'APVS



apvs68@gmail.com

Page Facebook : association des parents du Vallon du Soultzbach



## Médiabus

Calendrier de passage de fin 2018 et du premier semestre 2019

Le Médiabus sera de passage à Soppe-le-Bas, rue du Lauragais, de 14 h à 14 h 45, aux dates suivantes (quatrième jeudi du mois) : 27 décembre 2018, 24 janvier 2019, 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai et 27 juin.

## ASL (Haut Soultzbach)

### Jeux de société seniors

C'est désormais tous les mardis de 14 h à 18 h à la salle festive de Mortzwiller que se rencontrent les « seniors » qui partagent leur engouement autour des jeux de société, mais également les personnes qui souhaitent rompre leur solitude autour d'une table où l'on peut discuter, tricoter, broder, etc.

À tour de rôle, les participants confectionnent des gâteaux pour le goûter.

D'autres ateliers sont proposés comme :

- l'informatique, qui depuis peu propose la découverte

du monde magique de la 3D ;

- le scrapbooking : découpage et mise en valeur des photos ;
- la couture : confection de vêtements ;
- la création florale : confection d'un arrangement au gré des saisons ;
- le badminton : de novembre à avril ;
- le mini tennis et l'entraînement des jeunes compétiteurs se poursuivront tant que le temps est favorable.

Pour tous renseignements, contactez Rose Marie Fricker, tél. : 03 69 19 20 59, rosemariefricker@aol.com.

Dès à présent réservez la date du prochain marché aux puces, jeudi de l'Ascension, le 30 mai 2019.

Le comité de l'ASL souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2019. Qu'elle nous donne d'heureux moments ensemble et le souffle d'accomplir de belles choses.



### POINT SUR LE DISPOSITIF ALERTE CITOYENS :

Trois mois après le lancement du service « ALERTE Citoyens » nous vous informons que nous avons 115 abonnés dont 108 téléphones mobiles, 7 téléphones fixes et 97 adresses mails. Ce qui représente environ 30 % des foyers soppois !

**Pas mal pour une première.**

N'hésitez pas à en parler entre voisins pour qu'ils s'abonnent afin que l'information urgente puisse être reçue par le plus grand nombre d'entre vous, le moment venu.

Inscription en mairie ou sur <https://soppe-le-bas.alertecitoyens.com>

